



ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES
DE CABINES DE PLAGE DE BERNIERES
Siège social mairie de Bernières sur mer

COMPTE-RENDU DE REUNION

N° 2022/02

DATE : 06 Juillet 2022, 17 h 00

Pour l'APCB : Jean-Michel VAPPEREAU, Président. Jean-Pierre VAUCQUELIN, Secrétaire Général

Organisme rencontré : RTE, Mrs Jacques FREMAUX, responsable du projet et Xavier BOSQUET, responsable concertation.

ORDRE DU JOUR :

Retard pris par le chantier RTE alors que la saison d'été a commencé.

1) Nuisances liées au chantier RTE :

Les propriétaires de cabines ont souvenir de travaux très bruyants (travaux d'enrochement) faits dans le passé pendant Juillet & Août) . Ces travaux ne concernaient pas RTE.

Rte : Le chantier a pris du retard par rapport au planning initial qui visait une fin de travaux à fin Juin au niveau de la cale du Platon, ce retard est lié au navire cablier qui est resté bloqué 15 jours à Gibraltar pour cause de météo.

Initialement, le déroulage des 2 liaisons sous-marines étaient prévus en Mai, en raison des 15 jours de retard, une seule liaison a pu être déroulée en Mai et la 2^{ème} après les cérémonies du 6 Juin, ce qui explique l'impossibilité de terminer les travaux aux dates prévues initialement

Lors de notre réunion avec Mme MOREL, maire-adjoint,, il nous avait été annoncé une dépose des grillages pour le 09 Juillet.

Cette date, qui était basée sur l'ancien arrêté municipal, ne sera pas tenue pour cause d'une prolongation jusqu'au 19 Juillet de l'arrêté actuel concernant la bande des 300m de la plage , La DDTM n'a pas voulu un périmètre de sécurité plus « léger » compte-tenu des engins en manœuvre.

- > Les panneaux pédagogiques ont été déposés avant le 30 Juin.
- > L'emprise du chantier a été légèrement diminuée côté Est des cabines côté Courseulles
- > La cale provisoire est en cours de consolidation, elle sera mise à disposition du public au plus tard le 19/7
- > Le grillage sera déposé au plus tard le 13 Juillet
- > Les travaux sur la plage s'arrêteront le 16 Juillet et le parking sera remis à disposition du public le 22/7 au plus tard, la reprise des travaux sur le parking est prévue à partir du 05 Septembre et se termineront début 2023, une nouvelle cale sera construite et le parking sera réaménagé.
- > L'arrêté prend fin le 19 Juillet

2) Assemblée Générale APCB du 06 Août 2022 :

Mr FREMAUX et Mr BOSQUET, participeront à l'assemblée générale du 06 Août

3) Remerciements :

Nous remercions RTE pour :

- > le don de « goodies » qui seront distribués aux enfants que l'activité soit pilotée par l'APCB ou une autre association
- > la participation financière aux pique-niques des 14 Juillet et 15 Août (200€)

Rédacteur : JPV 07/07/2022

Vérfifié par : JF 07/07/2022
JMV 07/07/2022